

CYBERINFO-MRIP

Bâtir et croître pour un meilleur avenir

janvier 2006

Volume 2 numéro 1

**Une retraite élogieuse
pour le chef de la LCBO**

**Projet pilote face au jeu
compulsif**

**2005 : l'année de la
planification; 2006 :
l'année de la
reconstruction**

**Le palais de justice de
Durham élira domicile à
Oshawa**

Articles précédents

Ce bulletin d'information
est publié par **le ministère
du Renouvellement de
l'infrastructure publique
de l'Ontario**,
777, rue Bay 4e étage
Toronto M5G 2E5
(416) 325-0424

Commentaires

Pour s'abonner, cliquez ici.

Pour annuler votre
abonnement, cliquez ici.

Pour envoyer **CyberInfo-
MRIP** à votre collègue,

Une retraite élogieuse pour le chef de la LCBO



À la tête de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) depuis 15 ans, Andy Brandt, ancien ministre du gouvernement de l'Ontario et maire de Sarnia, prendra sa retraite le 5 février prochain. M. Brandt, ancien chef du parti progressiste-conservateur, a été nommé président-directeur général de la LCBO en 1991 par le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae. [\[Pour lire l'article complet, cliquez ICI.\]](#)

Un projet pilote face au jeu compulsif



L'Ontario a ouvert deux centres d'information dans des casinos provinciaux, afin de fournir de l'information sur les pratiques du jeu responsable et d'aider les personnes qui craignent de verser dans le jeu compulsif. Ces projets pilotes ont été mis en œuvre au Niagara Fallsview Casino Resort et au Casino de Windsor. Ainsi, ces nouveaux centres procureront aux clients à risque un accès immédiat à de l'information, leur fourniront de l'aide et leur recommanderont des services de traitement spécialisés. Le centre du Niagara Fallsview Casino Resort desservira le casino de Niagara. [\[Pour lire l'article complet, cliquez ICI.\]](#)

**2005 : l'année de la planification
2006 : l'année de la reconstruction**

[cliquez ici.](#)

[Available in English here](#)

[Revenir à l'emplacement principal de PIR](#)



Pour tous les intervenants participant au renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario, 2005 a été une année pour le moins chargée. Mais 2006 pourrait l'être encore davantage. Au cours des 12 derniers mois, le gouvernement s'est appliqué à raffiner les plans et stratégies visant à améliorer l'infrastructure de l'Ontario; en 2006, ces plans commenceront à être mis à exécution. [\[Pour lire l'article complet, cliquez ICI.\]](#)

Le palais de justice de Durham élira domicile à Oshawa



Oshawa a été choisie pour être la ville hôte d'un palais de justice consolidé pour la région de Durham. Les installations prévues de 350 000 pi² seront érigées sur un terrain destiné à des projets de réaménagement au centre-ville d'Oshawa. La réalisation du projet a été accélérée et les travaux devraient être achevés d'ici 2009. [\[Pour lire l'article complet, cliquez ICI.\]](#)

L'investissement de la province réduira les temps d'attente et améliorera l'accès offert aux résidents de la région

décembre 19

Toronto - Un nouveau humber river regional hospital ultramoderne appuiera l'une des collectivités les plus diverses et à la croissance la plus rapide de Toronto

décembre 16

Toronto - Un nouvel hôpital à la fine pointe de la technologie pour bridgepoint health

décembre 16

Sarnia - Un hôpital de Sarnia subira un agrandissement et un réaménagement majeurs pour appuyer la croissance de la population dans la région

décembre 10

Oshawa - L'ontario investit dans le réaménagement de l'hôpital Lakeridge health oshawa pour appuyer la croissance de la population dans la région de Durham



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005](#)

Last Modified: Le 2 février 2006

Une retraite élogieuse pour le chef de la LCBO



À la tête de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) depuis 15 ans, Andy Brandt, ancien ministre du gouvernement de l'Ontario et maire de Sarnia, prendra sa retraite le 5 février prochain.

M. Brandt, ancien chef du parti progressiste-conservateur, a été nommé président-directeur général de la LCBO en 1991 par le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae.

Au cours de ses 15 années à la barre de la LCBO, cette organisation a connu des transformations spectaculaires, passant d'un organisme principalement concerné par la

réglementation de la consommation d'alcool, à un détaillant maintes fois primé et reconnu pour avoir su allier une grande satisfaction de la clientèle – quatre personnes sur dix en Ontario affirment que la LCBO compte parmi leurs magasins préférés – à une responsabilité sociale vis-à-vis de la consommation d'alcool.

« C'est pour moi un honneur et un privilège que d'avoir dirigé la LCBO pendant la période la plus motivante et la plus enrichissante de ses 79 ans d'histoire, a confié M. Brandt au Toronto Sun. Je suis extrêmement fier de ce que nous avons accompli ensemble. »

Et ces accomplissements sont pour le moins remarquables. En 1991, lorsque M. Brandt – « Andy » pour tous ceux et celles qui le connaissaient – a entamé le premier de trois mandats de cinq ans à titre de président, le chiffre d'affaires annuel de la LCBO s'élevait à 1,83 milliards de dollars, lequel rapportait un dividende de 650 millions de dollars au Trésor provincial. Les deux années suivantes, ces deux résultats accusaient une baisse.

Mais, partie d'une dépression en 1993-1994, où les ventes annuelles ont atteint 1,76 milliard de dollars en produisant un dividende provincial de 585 millions de dollars, la LCBO a brillamment su remonter la pente pour atteindre l'an dernier un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars et verser 1,115 milliard de dollars aux fonds publics.

Par ailleurs, la LCBO a remis près de 800 millions de dollars aux gouvernements provincial et fédéral ainsi qu'aux administrations municipales, en taxes, droits d'importation, et frais municipaux et impôts fonciers. De cette somme, la taxe de vente provinciale s'est chiffrée à quelque 329 millions de dollars.

Le ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique, M. David Caplan, ainsi que le premier ministre Dalton McGuinty n'ont pas tari d'éloges à l'endroit de M. Brandt, qui avait été nommé l'un des 200 meilleurs PDG au Canada par le magazine Financial Post en reconnaissance de ses réalisations.

« J'admire depuis de nombreuses années l'apport d'Andy à la fonction publique, a indiqué le premier ministre dans sa déclaration. IL est facile d'en comprendre les raisons : il a restructuré les activités de la LCBO en tenant compte à la fois des intérêts des consommateurs et de la sécurité des Ontariennes et des Ontariens, et, ce faisant, a augmenté substantiellement la contribution de la LCBO au financement des soins de santé, de l'éducation et d'autres services. »

Le dividende cumulatif engendré par la LCBO au profit du Trésor public depuis les 10 dernières années s'élève à près de 9 milliards de dollars, une somme que le ministre Caplan a qualifié de « mirobolante ».

« Certes, une autre de ses réalisations des plus notoires et, en définitive, peut-être plus précieuse pour les Ontariennes et les Ontariens, c'est d'avoir su transformer de manière extraordinaire l'expérience vécue par les clients de la LCBO. La contribution d'Andy à la fonction publique est incommensurable et sa retraite, bien méritée. Je lui adresse toutes mes félicitations. »

Le vice-président actuel de la LCBO, M. Philip Olsson, assumera temporairement le poste de président-directeur général.

[Home](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005](#)

Last Modified: Le 2 février 2006

Un projet pilote face au jeu compulsif

Ouverture de centres d'information sur les pratiques du jeu responsable



L'Ontario a ouvert deux centres d'information dans des casinos provinciaux, afin de fournir de l'information sur les pratiques du jeu responsable et d'aider les personnes qui craignent de verser dans le jeu compulsif. Ces projets pilotes ont été mis en œuvre au Niagara Fallsview Casino Resort et au Casino de Windsor.

Ainsi, ces nouveaux centres procureront aux clients à risque un accès immédiat à de l'information, leur fourniront de l'aide et leur recommanderont des services de traitement spécialisés. Le centre du Niagara Fallsview

Casino Resort desservira le casino de Niagara.

Ces centres sont les premiers du genre en Ontario, et sont logés à l'intérieur des casinos afin d'aider à prévenir les problèmes du jeu compulsif.

Ils sont tenus par des spécialistes en matière de prévention du jeu compulsif, formés par le [Responsible Gambling Council](#), un organisme sans but lucratif spécialisé dans les stratégies de prévention. Les centres seront financés par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO), un organisme relevant du ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique.

Ces projets pilotes se dérouleront sur une période de deux ans pour ensuite être évalués afin de déterminer s'ils devraient s'étendre à d'autres établissements de jeu de hasard dans la province.

Le ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique, M. David Caplan, a qualifié ces projets pilotes d'« important pas en avant » vers la concrétisation de l'engagement de la province à l'égard de

la responsabilité sociale en matière de gestion du jeu.

Le gouvernement de l'Ontario investit deux pour cent des revenus provenant de casinos d'organismes de bienfaisance et d'établissements d'exploitation de machines à sous – soit 36 millions de dollars en 2005-2006 – dans l'élaboration de programmes et initiatives qui faciliteront l'accès à l'aide nécessaire, au bénéfice de tous les joueurs compulsifs.

Chaque année, quatre adultes sur cinq s'adonnent à des activités légales de jeu de hasard en Ontario. Pour la majorité d'entre eux, une journée à l'hippodrome, une soirée au casino ou l'achat spontané d'un billet de loterie demeurent une source d'amusement et de divertissement inoffensif, sans conséquences. Mais pour certaines personnes, les jeux de hasard créent une dépendance.

Les centres d'information sur les pratiques du jeu responsable mettront en œuvre différents programmes visant à réduire les risques de problèmes liés au jeu compulsif, en plus de communiquer de l'information pertinente et de recommander divers services d'aide aux joueurs à risque. Les services assurés par ces centres sont dispensés gratuitement et dans le respect de la confidentialité.

Keith Andrews, vice-président des affaires générales pour le casino de Windsor, accueille avec enthousiasme ce nouveau centre à son casino, et le qualifie de prolongement naturel du programme axé sur la pratique du jeu responsable, mis en application à Windsor depuis les 12 dernières années.

« Le fait de disposer d'un tel centre sur place constitue, par sa proximité, un réel avantage. En d'autres mots, l'aide est immédiatement disponible pour les personnes qui en ont besoin. Et comme ce centre se trouve ici même au casino, il contribue à sensibiliser les clients au problème du jeu compulsif, et plus particulièrement le joueur lui-même ainsi que sa famille et ses amis.

« C'est à ce point que l'aide doit entrer en jeu – par l'information et la sensibilisation, et par la mise en relation avec des professionnels compétents, aptes à aider tous ceux et celles qui en ont besoin. »

Jon Kelly, directeur général du Responsible Gaming Council, affirme que ces centres représentent d'importants éléments du filet de sécurité protégeant contre le jeu compulsif en Ontario.

« Lorsqu'une personne se présente au centre en raison d'un problème de jeu compulsif, c'est qu'elle se sent prise au piège, acculée au mur et qu'elle ne sait pas comment s'en sortir, explique-t-il. Je veux qu'elle reparte confiante dans les options qui s'offrent à elle, et rassurée par la présence de gens qui

Signes que le jeu pose un problème

- Joue chaque fois de plus en plus longtemps
- Pense constamment au jeu
- Essaie de « se refaire » – en jouant plus souvent et en misant plus gros pour « regagner » l'argent perdu
- Néglige ses responsabilités familiales et ses besoins personnels
- Accumule des dettes de jeu
- Multiplie les absences dans sa vie familiale et professionnelle
- S'adonne au jeu pour échapper aux pressions et obligations quotidiennes
- Se tourne vers des activités illégales pour financer son besoin de jouer
- Ment sur ses allées et venues, et ses activités

(Source: Responsible Gambling Council)

peuvent l'aider. Ces centres offrent bien davantage que de l'information et des services. Ils peuvent faire une réelle différence chez ces joueurs. »

[Home](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005](#)

Last Modified: Le 2 février 2006

2005 : l'année de la planification 2006 : l'année de la reconstruction



Pour tous les intervenants participant au renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario, 2005 a été une année pour le moins chargée. Mais 2006 pourrait l'être encore davantage.

Au cours des 12 derniers mois, le gouvernement s'est appliqué à raffiner les plans et stratégies visant à améliorer l'infrastructure de l'Ontario; en 2006, ces plans commenceront à être mis à exécution.

Durant l'année qui s'est écoulée, l'Ontario a donc élaboré une nouvelle stratégie

d'investissement prévoyant l'injection de 30 milliards de dollars dans l'infrastructure publique sur cinq ans; proposé un plan destiné à guider la croissance de la troisième région en importance en Amérique du Nord par son essor économique; mis en application un nouveau cadre de travail afin d'assurer la planification, l'approvisionnement, le financement et l'entretien adéquats de l'infrastructure; défini de nouvelles méthodes de financement de l'infrastructure nécessaire; et déposé de nouveaux règlements en vue de faciliter le réaménagement.

Voici quelques-uns des faits saillants de 2005 :

ReNouveau Ontario

En 2005, le gouvernement a créé une stratégie d'investissement cohérente selon laquelle seront coordonnées les contributions issues de tous les paliers gouvernementaux, du secteur privé et de divers organismes publics tels que les conseils d'administration d'hôpitaux et les universités, afin de rassembler plus de 30 milliards de dollars qui seront investis dans l'infrastructure publique d'ici 2010.

ReNouveau Ontario affecte les investissements dans l'infrastructure aux secteurs prioritaires qui importent le plus à la population — la santé, l'éducation et la prospérité économique — et établit de nouveaux liens entre les objectifs prioritaires de planification, de financement et d'investissement. Par ailleurs, ce programme précise certaines priorités d'investissement critique dans l'infrastructure et montre comment le gouvernement entend travailler de concert avec divers partenaires dans le but de trouver de nouvelles sources d'investissement.

Par le biais de ReNouveau Ontario, le gouvernement et ses partenaires consacreront 5 milliards de dollars à la modernisation des installations de soins de santé en Ontario; plus de 10 milliards de dollars à l'amélioration des écoles, des universités et des collèges; et plus de 11 milliards de dollars à la réfection des autoroutes, des systèmes de transport en commun, de l'infrastructure frontalière et autres installations et équipements liés au transport.

Planification de la croissance

En 2005, l'Ontario a adopté une loi sanctionnant la mise en application d'une meilleure approche de planification susceptible de répondre à la poussée de croissance que connaîtra la province au cours des 25 prochaines années.

La Loi sur les zones de croissance, promulguée en juin dernier, permet effectivement au gouvernement de désigner des zones de planification de croissance à l'échelle de l'Ontario, afin de contribuer à freiner l'étalement urbain, renforcer les collectivités et protéger l'environnement naturel.

L'élaboration présentement en cours du premier plan de croissance, pour la région élargie du Golden Horseshoe, intègre un vaste processus de consultations qui a jusqu'ici suscité plus de 500 soumissions de la part des municipalités et autres intervenants, et fait l'objet de réunions et ateliers auxquels ont assisté des centaines de citoyennes et citoyens.

Ce plan de croissance établira un rapprochement entre la planification de l'infrastructure et la planification de la croissance afin de pouvoir accueillir les quelque quatre millions de nouveaux résidents que l'on attend dans la région élargie du Golden Horseshoe au cours des 25 prochaines années, et de s'assurer aussi qu'ils aient un endroit où habiter, travailler et jouir de la vie. La version finale du plan de croissance prévu pour la région élargie du Golden Horseshoe sera publiée ce printemps.

Pour un avenir meilleur

En 2005, le gouvernement a mis en oeuvre de nouvelles politiques régissant le processus de planification, d'approvisionnement, de construction et de réfection de l'infrastructure publique, afin de veiller à optimiser le rendement des investissements publics et d'assurer une maintenance adéquate du cycle de vie des actifs publics.

Le ministère a préparé un cadre de travail dans le but d'aider le gouvernement et le secteur public élargi à évaluer les propositions de nouvelle infrastructure, à déterminer la meilleure approche de financement des projets, à voir à l'achèvement des travaux dans les délais prévus et dans le respect du budget alloué, et à veiller à l'entretien adéquat des biens publics. Tout projet d'infrastructure d'envergure entrepris dans la province doit maintenant se conformer à ces pratiques.

Nouvelles stratégies d'investissement

En 2005, le gouvernement a mis au point de nouvelles stratégies afin d'encourager l'investissement dans l'infrastructure publique. Par exemple, les nouveaux modèles de financement et d'approvisionnement représentent une méthode différente de financement d'importants projets, tels que des hôpitaux, en ayant recours au secteur privé pour en assurer la réalisation dans les délais fixés et moyennant les fonds alloués.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle stratégie, le gouvernement a créé la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (Infrastructure Ontario), un nouvel organisme sans lien de dépendance qui sera chargé de gérer les projets de financement et d'approvisionnement les plus complexes.

Un peu plus tard cette année, le gouvernement entend déposer des modifications législatives qui, si elles sont adoptées par l'Assemblée législative, confèreraient à cette nouvelle société la responsabilité de chapeauter l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique, lequel octroie des prêts économiques à long terme aux universités, municipalités et autres partenaires du secteur public souhaitant mettre en œuvre des projets d'infrastructure.

Politiques d'aménagement du territoire

En 2005, le ministère a œuvré en collaboration avec d'autres ministères concernés afin d'abolir les obstacles au réaménagement des friches contaminées.

- Des réformes ont été proposées à la Loi sur l'aménagement du territoire ainsi qu'à la Commission des affaires municipales de l'Ontario.
- La Loi sur la ceinture de verdure a été adoptée afin de protéger 1,8 million d'acres de terres agricoles et zones naturelles.
- Le Programme d'encouragement fiscal et financier pour le nettoyage des friches contaminées a été conçu de manière à accorder un allègement fiscal pour la réhabilitation des friches contaminées.
- Un nouveau projet de loi est en cours d'élaboration, qui sanctionnera le Financement par de nouvelles taxes foncières, un outil fiscal important qui incitera à la régénération urbaine.

Ensemble, ces initiatives forment une stratégie cohérente et intégrée à même de favoriser la renaissance des installations publiques en Ontario et la consolidation de collectivités fortes et vigoureuses. Il s'agit d'une stratégie apte à soutenir notre prospérité et à améliorer la qualité de vie des Ontariennes et des Ontariens, partout dans la province.

Accueil



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005](#)

Last Modified: Le 2 février 2006

Le palais de justice de Durham élira domicile à Oshawa



Oshawa a été choisie pour être la ville hôte d'un palais de justice consolidé pour la région de Durham.

Les installations prévues de 350 000 pi² seront érigées sur un terrain destiné à des projets de réaménagement au centre-ville d'Oshawa. La réalisation du projet a été accélérée et les travaux devraient être achevés d'ici 2009.

Le système judiciaire couvrant la région de Durham, à l'est de Toronto, est présentement disséminée dans sept bâtiments situés à différents endroits, augmentant ainsi les frais

d'administration de la justice et semant parfois la confusion parmi ceux et celles qui ont recours au système.

Depuis environ dix ans, l'Ontario tente de centraliser ces services et de les regrouper sous un même toit.

Les propositions en vue des nouvelles installations sont présentement recueillies auprès de soumissionnaires qualifiés. Des entrepreneurs du secteur privé financeront les coûts initiaux du projet, au titre de la stratégie axée sur de nouveaux modèles de financement et d'approvisionnement adoptée par la province.

Ce palais de justice consolidé abritera 33 salles de tribunal, cinq salles d'audience, des services juridiques et judiciaires connexes, ainsi que des systèmes de technologie et de sécurité avant-gardistes.

Compte tenu de la croissance démographique anticipée, on prévoit une hausse substantielle du volume d'affaires judiciaires dans la région de Durham, et un nouveau palais de justice s'impose pour répondre adéquatement à cette croissance. Ceci dit, son incidence sur les plans de réaménagement du centre-ville d'Oshawa s'assortira d'importantes retombées économiques.

En effet, ces nouvelles installations réuniront environ 350 employés, attireront quelque 1 200 visiteurs par jour, et créeront 550 nouveaux emplois dans le secteur du centre-ville. Les employés et visiteurs engendreront environ 7 millions de dollars par année en dépenses additionnelles, dont la majorité au cœur de la localité.

Le maire d'Oshawa, M. John Gray, ainsi que d'autres représentants municipaux ont indiqué dans les médias locaux que ce nouveau palais de justice cadre parfaitement avec les plans actuels de revitalisation du centre-ville. « Nous recevons depuis de nombreuses demandes d'information de la part de personnes intéressées à s'installer au centre-ville », a déclaré le maire au journal local.

Le centre-ville d'Oshawa a été recensé comme un centre de croissance urbaine dans le plan de croissance proposé pour la région élargie du Golden Horseshoe, dévoilé en novembre 2005.

Les centres de croissance urbaine deviendront des foyers d'investissement dans les services institutionnels et publics à l'échelle de la région, notamment dans diverses installations comme les palais de justice. Les objectifs du plan de croissance englobent la revitalisation des quartiers avoisinant le centre-ville.

Le projet du palais de justice centralisé est financé par le biais de la stratégie préconisant de nouveaux modèles de financement et d'approvisionnement mise en œuvre par le gouvernement. En d'autres mots, le soumissionnaire retenu devra financer les coûts de construction et d'entretien des installations, en échange d'une source de revenus à long terme provenant du palais de justice et d'autres revenus engendrés par le bâtiment, tels que le loyer payé par des magasins de détail, restaurants et bureaux.

Infrastructure Ontario, l'organisme de la Couronne créé pour chapeauter les projets d'envergure subordonnés à de nouveaux modèles de financement et d'approvisionnement, sera chargée de gérer la participation de l'Ontario au projet du palais de justice.

Trois consortiums d'entreprises privées se sont qualifiés et pourront soumettre une proposition à l'égard de ce projet; il s'agit de : SNC Lavalin Profac Inc., Durham Courthouse Centre Corporation et Access Justice Durham.

Le nouveau palais de justice de Durham en bref

350 000 pi²

33 salles de tribunal, 5 salles d'audience, installations de sécurité modernes

350 employés, 1 200 visiteurs par jour, environ 550 emplois additionnels créés dans le secteur privé

Financement du secteur privé

Achèvement des travaux prévu en 2009

[Home](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)

Renseignements sur les droits d'auteur : [© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005](#)

Last Modified: Le 2 février 2006
